



**« MedPartnership »:
sous-composante GIZC et projet ClimVar & GIZC
Rapport sur la conférence finale
Split, 12-13 mai 2015**

« MedPartnership »: sous-composante GIZC et projet ClimVar & GIZC

Rapport sur la conférence finale Split, 12-13 mai 2015

Contexte

Le Partenariat Stratégique pour le Grand Écosystème Marin de la Méditerranée (MedPartnership) est un effort collectif des grandes institutions et organisations environnementales (régionales, internationales, non-gouvernementales, etc.) et des pays riverains de la Méditerranée qui a pour but la protection de l'environnement marin et côtier de la Méditerranée. Il vise à favoriser une approche coordonnée et stratégique pour catalyser les réformes légales et institutionnelles et les investissements nécessaires afin d'inverser les tendances à la dégradation affectant ce vaste et unique écosystème marin, ainsi que ses habitats côtiers et sa biodiversité. En outre, l'un des objectifs spécifiques du MedPartnership est de soutenir la mise en œuvre du Protocole GIZC.

La sous-composante Gestion intégrée des zones côtières du projet MedPartnership vise la gestion durable des zones côtières méditerranéennes. Dans ce but, les gouvernements nationaux des pays méditerranéens bénéficient d'une assistance technique pour les aider à gérer leurs ressources côtières de manière intégrée, conformément aux besoins prioritaires identifiés par le Protocole GIZC.

Les activités avaient notamment pour but d'apporter un soutien dans la préparation des stratégies nationales GIZC et des plans d'action nationaux pour répondre aux besoins spécifiques identifiés dans les pays du projet, et entre autres le manque de stratégies côtières nationales et de mise en œuvre aux niveaux national et local. Elles visaient également la mise en œuvre de l'approche, des outils et des techniques GIZC dans les zones pilotes pour une gestion efficace des zones côtières.

Lors de la conférence finale sur la sous composante GIZC et le projet ClimVar & GIZC, le CAR/PAP a été en mesure de présenter la plupart des activités de façon détaillée, puisque la plupart des activités dirigées par le CAR/PAP étaient sur le point de se terminer. Aujourd'hui, ces activités constituent une partie des « produits » que le CAR/PAP peut offrir aux pays méditerranéens pour répliquer. Toutes les activités réalisées dans le cadre des projets MedPartnership et ClimVar participent à aider la ratification et la mise en œuvre du Protocole GIZC pour la Méditerranée.

Participation

Étaient présents lors de la conférence des représentants du MedPartnership d'Algérie, de Croatie, du Monténégro et de la Palestine, ainsi que les PFN du CAR/PAP d'Albanie, d'Algérie, de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, de Chypre, de France, de Grèce, d'Israël, du Liban, du Monténégro, du Maroc, de la Slovénie, d'Espagne et de Turquie. En outre, le responsable du projet du MedPartnership, plusieurs experts invités, ainsi que des représentants du CAR/PAP ont participé à la réunion. La liste des participants est disponible en Annexe I de ce rapport.

Dates et lieu

La Conférence finale des activités dirigées par le CAR/PAP dans le cadre des projets MedPartnership et ClimVar&GIZC a été organisée à Split, dans le hall gothique du Musée de la ville. La Conférence finale a commencé le 12 mai à 9h, et s'est achevée le 13 mai à 14h. Après la réunion, le CAR/PAP a organisé une excursion sur la zone côtière du Comté de Šibenik-Knin sur laquelle portait le Plan côtier, axé spécifiquement sur la variabilité et le changement climatiques. Cette excursion comportait notamment une promenade en bateau.

Premier jour de la Conférence finale, mardi 12 Mai 2015

1^{er} point de l'ordre du jour : ouverture : allocution de bienvenue.

1. Mme Željka Škaričić, directrice du CAR/PAP, a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue aux participants au nom du CAR/PAP et du PNUE/PAM. Elle a souligné l'importance des deux projets financés par le FEM pour la mise en œuvre du Protocole GIZC et de son plan d'action pour la période 2012-2019 adopté par les parties contractantes à la Convention de Barcelone lors de la COP17 qui a eu lieu à Paris en 2012. Elle a invité les participants à être interactifs dans la discussion des résultats des projets, dont nombre d'entre eux peuvent servir d'exemple et d'inspiration pour des initiatives similaires dans la région méditerranéenne.
2. M. Ivan Radić, Point focal du CAR/PAP pour la Croatie, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Ministère croate de l'environnement et de la protection de la nature. Il a souligné l'importance que la Croatie porte à la mise en œuvre du Protocole GIZC, qui est considéré comme un excellent moyen de prendre en compte systématiquement les questions environnementales dans les politiques sectorielles. Il a aussi mentionné l'idée innovante de la Croatie, mise en œuvre par le ministère et le CAR/PAP, qui consiste à aborder conjointement les questions côtières et marines en élaborant une stratégie de gestion marine et côtière dans un document unique. Les documents en relation avec la zone côtière sont actuellement en préparation dans le cadre de la stratégie de réplification du projet du MedPartnership. La coopération intersectorielle et une approche participative de grande envergure devraient permettre d'aboutir à un produit final de bonne qualité. M. Radić a exprimé son espoir que la fin du projet ne soit pas celle de la coopération entre les partenaires, et que ceux-ci continueront à échanger leurs expériences et à collaborer dans le cadre des projets futurs en matière de protection de l'environnement en Méditerranée.
3. Mme Škaričić a souligné que les locaux dans lesquels la réunion était organisée, étaient situés dans un palace gothique d'une importance majeure à la fois du point de vue artistique et architectural ainsi que historique. Elle a ensuite rappelé que cette année était celle de l'anniversaire des 40 ans du PAM, quarante années d'efforts pour améliorer la qualité de l'environnement et des conditions de vie dans le bassin méditerranéen. Elle a exprimé sa conviction que le projet actuel contribuerait à cet objectif, tout comme la réunion elle-même qui a été organisée en suivant des règles très strictes d'écologisation des événements (salle de conférence avec une aération naturelle plutôt que l'air conditionné, accessible à pied à partir des hôtels, eau du robinet et non eau minérale, minimum de matériel imprimé, etc.). Mme Škaričić a ensuite procédé à l'élection du président et du vice-président de la réunion. La tradition voulant que le rôle de président revienne au représentant du pays hôte, M. Radić a été proposé. M. Hadj Aïssa, représentant de l'Algérie, a été quant à lui proposé pour le rôle de vice-président. Les propositions ont été acceptées, et M. Radić a pris la présidence de la réunion. Il a présenté l'ordre du jour provisoire, qui a été accepté. Cet ordre du jour est en Annexe II. La section sur l'écologisation de l'évènement et le calcul du bilan carbone est en Annexe III.

2nd point de l'ordre du jour : Présentation du projet MedPartnership.

Présentation de la sous-composante GIZC et des activités du CAR/PAP.

4. M. Lorenzo Galbiati, chef des projets du MedPartnership et de ClimVar & GIZC, a brièvement présenté ces deux projets. Il a rappelé aux participants l'histoire, l'importance et les principaux objectifs du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), de la Convention de Barcelone, et du projet du MedPartnership. Il a ensuite parlé plus en détail du MedPartnership, de ses composantes, et des résultats. M. Galbiati a également souligné l'importance du projet « Intégration de la variabilité et du changement climatiques dans les stratégies nationales pour mettre en œuvre la GIZC », qui a été conçu durant la mise en œuvre du MedPartnership pour enrichir les efforts conjoints en matière de protection de la mer Méditerranée. Les objectifs globaux et spécifiques du projet ont été présentés, ainsi que les résultats (par exemple les « Enseignements tirés », le Rapport régional final du MedPartnership, etc.). Il a conclu sa présentation en énumérant les lacunes, les besoins à venir, et les questions qu'il s'agira de prendre en considération.

5. Mme Daria Povh Škugor, chargée de programme sénior responsable des activités du CAR/PAP dans le cadre du projet du MedPartnership, a présenté en détail la structure, les objectifs et les activités de la sous-composante GIZC du MedPartnership. Après avoir fourni aux participants des informations clés sur le projet et les priorités identifiées pour la durabilité de la Méditerranée, elle a présenté les activités du CAR/PAP dans le cadre de cette sous-composante, et en particulier celles en relation avec la préparation des stratégies nationales de GIZC et l'application de l'approche, des outils et des techniques GIZC dans les zones pilotes. Elle a également fait un exposé détaillé des progrès. Mme Povh Škugor a présenté les objectifs du projet, ainsi que les indicateurs et leur valeur de référence, et a comparé les buts ultimes du projet avec les réalisations concrètes. Elle a terminé en affirmant que dans plusieurs cas, les résultats avaient été au-delà des cibles initialement fixées, en partie parce que la durée du projet avait été plus longue que celle initialement prévue et grâce aux autres activités du CAR/PAP, et en partie en raison du fonctionnement efficace du MedPartnership. Enfin, elle a invité les participants à envisager la mise en œuvre d'activités similaires dans leurs pays dans le cadre du nouveau projet du FEM actuellement en cours de préparation.

6. Les deux présentations ont été suivies par une discussion animée, lors de laquelle différentes questions ont été soulevées. La plupart des participants ont remercié le CAR/PAP d'avoir organisé la réunion, et de s'être acquitté si bien de son rôle dans le cadre de ce projet, et ont salué la qualité du projet MedPartnership. M. Galbiati a indiqué que le projet était très complexe, et qu'il pouvait parfois s'avérer que des projets d'aussi grande envergure et tellement complexes n'avaient pas d'impact aux niveaux régional et national, mais que ce n'était pas le cas du MedPartnership. Il a souligné que des impacts tangibles étaient visibles à la fois aux niveaux national et régional. Il a invité les participants à transmettre le message suivant à leurs pays et aux ministères pertinents : il ne faut pas se contenter de prendre part à des projets, mais il faut continuer dans la droite ligne des activités mises en place ces six dernières années. L'importance du Protocole GIZC a été rappelée par plusieurs participants, qui ont invité les pays qui ne l'avaient pas encore ratifié à le faire dès que possible. En outre, la nécessité d'une collaboration entre les pays voisins a été mentionnée, car dans de nombreux cas les problèmes que rencontre un pays ne s'arrêtent pas à sa frontière nationale. Les participants ont partagé les expériences de leurs pays, les problèmes qu'ils ont rencontrés, ainsi que les plans qu'ils avaient pour le futur. Dans plusieurs cas, il a été fait mention qu'une coopération et une meilleure communication seraient nécessaires pour éviter la duplication des efforts ou l'ajout de nouvelles activités (par exemple des « activités polluantes »). Le représentant de la France a demandé à ce que des synergies soient établies entre le futur projet du MedPartnership et le PAC France (Var) qui a été lancé récemment. Il a également demandé que l'ébauche de rapport sur le Cadre d'adaptation aux changements climatiques soit remise à tous les PFN du CAR/PAP, ainsi qu'une liste des destinataires du document, afin de faciliter la collaboration entre les experts dans le pays. Une autre question soulevée était celle de la valeur juridique de la politique PAM qui sera développée en matière de GIZC et de V&CC (par ex. le Cadre régional d'adaptation au changement climatique), et jusqu'à quel point les pays seraient obligés de s'y conformer. Le mandat pour l'élaboration du Cadre d'adaptation avait été attribué par la CoP16, c.à.d. par les pays méditerranéens qui demandaient une meilleure coordination et un cadre pour identifier les priorités en matière de changement climatique en Méditerranée. L'activité a été incluse dans le projet MedPartnership V&CC, et le cadre est en cours d'élaboration. Il a fait l'objet d'un vaste processus consultatif. L'ébauche de cadre a été partagée avec 7,000 contacts dans toute la région, y compris les PFN du système MAP, en vue d'être commentée. Elle sera présentée dans la prochaine réunion des PFN du PAM comme un document d'information, et pour une révision formelle lors de la CMDD en juin. Elle sera ensuite présentée lors de la réunion des PFN du PAM en octobre pour être officiellement approuvée et adoptée par la CoP19 en février 2016. Il ne s'agira pas d'un document juridiquement contraignant, comme les directives de l'UE, mais il définira les priorités au sein du PAM. Les pays décideront s'ils veulent élaborer des actes juridiques spécifiques ou, en alternative, renforcer/compléter les réglementations existantes.

3^{ème} point de l'ordre du jour : Lignes directrices pour la préparation des stratégies nationales de GIZC telles que requises par le Protocole GIZC pour la Méditerranée.
Stratégies nationales de GIZC pour l'Algérie, le Monténégro et la Croatie.

7. M. Brian Shipman, consultant pour le CAR/PAP, a présenté les Lignes directrices pour la préparation des stratégies nationales de GIZC. Il a souligné que le but de ces lignes directrices était d'aider les pays à réviser ou à élaborer des stratégies nationales de GIZC, comme cela est exigé par le Protocole GIZC, et de mettre en place les conditions préalables et les mécanismes pratiques pour la mise en œuvre du Protocole GIZC au niveau national. L'exposé expliquait notamment comment les stratégies nationales de GIZC pouvaient être élaborées, et ce qu'elles étaient susceptibles de contenir : adoption, introduction, structures de gouvernance et participation, vision, priorités, moyens de mise en œuvre, plan d'action, plans et programmes côtiers complémentaires, coopération transfrontalière et internationale, et processus de surveillance et d'évaluation. M. Shipman a également mentionné les synergies avec les projets SHAPE et PEGASO de l'UE. La présentation s'est achevée par les recommandations finales sur les principaux éléments à prendre en compte lors de l'élaboration d'une stratégie nationale de GIZC.
8. La présentation de M. Shipman a été suivie de trois présentations visant le partage d'expérience en matière d'élaboration des stratégies nationales de GIZC pour la Croatie, le Monténégro et l'Algérie. Mme Marina Marković, chargée de programme, a présenté la stratégie marine et côtière pour la Croatie. Elle a commencé par exposer la base juridique pour la Stratégie, les directives de l'UE et le Protocole GIZC, mais aussi les cadres juridiques et de gestion, et les limites géographiques de la stratégie. Les éléments clés pour la future Stratégie, ainsi que les évaluations initiales réalisées en Croatie (à savoir l'évaluation socioéconomique, l'évaluation de la biodiversité, l'évaluation intégrée de l'aménagement du territoire et du changement climatique, et l'analyse du système de gestion), ont été présentés. La présentation s'est terminée par une discussion sur les prochaines étapes dans l'élaboration de la Stratégie.
9. Mme Jelena Knežević, conseillère du Ministre au Ministère monténégrin du développement durable et du tourisme, a présenté les développements de la Stratégie nationale de GIZC pour le Monténégro. Elle a souligné que le fait que le PAC du PAM ait été mis en œuvre concomitamment au projet MedPartnership avait été très favorable, et que de nombreuses synergies entre les deux projets avaient été réalisées. Le profil de tous les participants impliqués dans la réalisation de la stratégie a été présenté et suivi par une discussion sur l'évaluation de la vulnérabilité, les analyses sectorielles initiales, l'évaluation de l'attractivité et de la durabilité de la zone côtière pour l'agriculture, l'analyse du système d'aménagement de l'espace, le statut, l'utilisation et la transformation de l'espace dans la zone côtière, et d'autres activités en lien avec l'élaboration de la stratégie. La préparation de la stratégie nationale de GIZC pour le Monténégro a eu des répercussions majeures, à savoir : la réduction de la zone constructible de 15,5% à environ 10% ; la réduction de la zone constructible dans le rayon de 1km du littoral de 46,3% à moins de 37,7% ; l'introduction d'une zone non constructible de 100m du littoral pour plus de 50% de celui-ci ; l'introduction de mécanismes de coordination GIZC ; et bien d'autres choses encore.
10. M. Raouf Hadj Aissa du Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et Mme Véronique Evers, consultante CAR/PAP, ont ensuite parlé de la Stratégie nationale de GIZC pour l'Algérie. M. Raouf Hadj Aissa a présenté ses principales caractéristiques et les menaces qui pèsent sur le littoral algérien, tout en revenant sur les objectifs de la stratégie et le contexte dans lequel elle avait été élaborée. Il a mentionné que le processus qui avait été suivi était celui proposé dans les Lignes directrices pour l'élaboration des stratégies nationales de GIZC telles que requises par le Protocole GIZC pour la Méditerranée et qu'il avait été hautement participatif. Mme Evers a ensuite expliqué le processus et les résultats en détails. Dès le début de la préparation de la stratégie, un Comité interministériel a été créé. Treize thèmes regroupés sous quatre défis majeurs ont été identifiés comme étant pertinents pour le littoral algérien. L'analyse de ces enjeux a été présentée dans une série d'ateliers, un dans chacune des régions côtières. La « vision » pour la stratégie ainsi que des solutions ont été proposées lors d'une deuxième série d'ateliers. Au final, dix axes

stratégiques ont été définis pour le littoral algérien. Pour ce qui est du cadre institutionnel pour la réalisation et la mise en œuvre de la GIZC, il a été proposé que la structure actuelle (le Commissariat du littoral) soit renforcée, et que la Loi littoral soit amendée. Mme Evers a souligné qu'environ 1,400 personnes avaient été impliquées dans la préparation de la stratégie. Une telle implication a permis de construire des fondations solides pour sa mise en œuvre, mais aussi de sensibiliser à la valeur de l'environnement côtier et aux droits des générations futures à profiter d'un littoral sain.

11. Les participants qui ont pris part aux discussions ont remercié les intervenantes pour avoir partagé ces expériences positives sur la manière d'utiliser les financements disponibles pour remplir leurs engagements, et de passer du niveau théorique au niveau opérationnel. Des représentants des pays qui avaient déjà lancé le processus ont partagé leurs expériences, et ont fait part de leurs réussites et des problèmes rencontrés. L'initiative de la Croatie d'homogénéiser plusieurs directives/protocoles a été mentionnée comme un bon moyen d'économiser du temps et des ressources, et il a été suggéré de faire la même chose avec d'autres documents sur le même thème. Plusieurs questions pratiques et techniques ont été posées et ont reçu une réponse, telles que des questions portant sur l'évaluation de la vulnérabilité et les éléments de la partie marine pris en considération, ou le coût de la mise en œuvre des stratégies nationales GIZC et leur plan d'action qu'elles contiennent. Le CAR/PAP a été invité à investiguer s'il y avait des activités ou des initiatives qui pourraient aider les pays à harmoniser l'intégration du Protocole dans leurs législations nationales. Il a également été annoncé que les pays commençant le processus de mise en œuvre du Protocole et la préparation de leurs stratégies nationales pourraient demander des conseils et une aide à ceux qui avaient déjà fait des progrès considérables dans ce processus.

4^{ème} point de l'ordre du jour : Cadre méthodologique intégratif pour la gestion des côtes, des bassins versants, et des aquifères

12. L'ébauche de cadre a été présentée conjointement par M. Scoullou, président de MIO-ECSDE, et M. Shipman. En premier lieu, les concepts et le contexte de la préparation du document ont été soulignés, et notamment l'approche d'« intégration de l'intégré » de ces trois disciplines complémentaires lors de la préparation des plans de gestion intégrée. Les principaux aspects des différentes approches de gestion ont été mentionnés, et notamment les liens existants entre les approches et avec les autres cadres à prendre en compte, y compris les exigences juridiques. Un accent a été placé sur les différents aspects de l'intégration, tels que la couverture géographique, l'intégration entre les systèmes et les secteurs, et tout particulièrement sur la gouvernance et les méthodes et outils pour la planification intégrée. La seconde partie a été consacrée aux lignes directrices opérationnelles, qui sont basées sur cinq étapes du processus GIZC. Ces étapes ont été présentées avec les buts et les objectifs, les principales tâches et les résultats potentiels. La nature flexible de ces étapes a été soulignée, car il n'existe pas une recette unique pour la préparation des plans de gestion.
13. Lors de la discussion qui a suivi, les participants ont félicité les auteurs et ont salué la contribution du CMI qui permettra une meilleure gestion des questions complexes. Un besoin de transférer de telles approches au niveau local, et d'avoir une éducation constante autour des approches d'intégration, a été également souligné. Le sentiment a été exprimé que certaines étapes étaient peut-être trop théoriques, et qu'elles devraient aboutir à des résultats plus tangibles et réalistes sur le terrain. La mise en place d'un « environnement favorable » pour la coordination et la coopération entre les différentes disciplines, la gouvernance et les approches a été mentionnée comme quelque chose d'essentiel pour certains participants. Les experts ont affirmé qu'il n'était plus possible de continuer à avoir des approches sectorielles, et qu'il fallait que le secteur/ministère le plus compétent dirige le processus. Toutefois, cette sélection devra être flexible et elle dépendra des principales questions qui seront traitées dans le plan et de la compétence des institutions. Dans tous les cas, il faudra que la personne responsable soit issu des institutions et non un consultant. La confiance de la communauté est très importante pour que le processus participatif ait un poids suffisant. La flexibilité devra également permettre l'intégration des plans spécifiques comme cela est requis, par exemple, par les

Directives de l'UE. Les experts ont également expliqué que les étapes n'étaient pas figées, mais qu'elles devraient être adaptées aux contraintes locales. La vision et la démonstration par des actions pilotes avec des résultats tangibles sur le terrain ont été considérées comme des éléments importants du processus car elles participent toutes les deux à une meilleure appropriation de ces processus et l'instauration d'un climat de confiance.

5^{ème} point de l'ordre du jour : Plan de gestion intégrée transfrontalier de Buna/Bojana (Albanie/Monténégro).

14. Suite à la discussion sur le CMI, deux plans, un pour l'Albanie/Monténégro et le second pour l'Algérie, ont été présentés comme des exemples concrets de sa mise en œuvre sur le terrain. Mme Marković est revenue sur les principales caractéristiques du plan transfrontalier pour Buna/Bojana, ainsi que sur le processus de sa préparation. Le plan de gestion intégrée a été préparé en collaboration avec les trois agences de mise en œuvre, à savoir le CAR/PAP, le GWP-Med et l'UNESCO-PHI. Elle a déclaré que le processus avait suivi les cinq étapes, et a énuméré les enseignements tirés de cette activité qui avaient constitué un feedback important pour la préparation du CMI. Les participants ont salué la nature transfrontalière de l'approche, qui donne une dimension transnationale et engendre une certaine complexité en raison des différences en matière de structures institutionnelles et administratives des deux pays impliqués.

6^{ème} point de l'ordre du jour : Plan côtier de Réghaia, Algérie

15. M. Hadj Aissa a présenté le Plan côtier pour la zone côtière de Réghaia, qui avait pour but spécifique de suivre les orientations de la stratégie nationale et de la mettre en œuvre au niveau territorial approprié. Il a présenté les principaux enjeux, et les propositions pour la gestion future de la zone côtière de Réghaia. Le processus a suivi les cinq étapes proposées par le CMI. Le projet s'est construit sur l'expérience du PAC Algérie, mais à une échelle plus locale. La méthode participative « Imagine » a été mise en œuvre dans le Plan, de manière à garantir une implication structurée et une contribution de la population locale. Vingt-quatre indicateurs, onze questions clés et quatre axes stratégiques ont été identifiés. Sous ces quatre axes stratégiques, 21 actions prioritaires ont été identifiées, ainsi que des sources pour leur financement. M. Hadj Aissa a terminé sa présentation en expliquant les étapes de la mise en œuvre, du monitoring et de l'évaluation du Plan côtier de Réghaia.

7^{ème} point de l'ordre du jour : Supplément au TDA-MED pour les aquifères côtiers de l'UNESCO

16. M. Andrea Merla, consultant pour l'UNESCO-PHI, a rappelé aux participants l'importance des aquifères, qui sont au centre des écosystèmes marins et d'eau douce, et fournissent de l'eau pour des millions de personnes vivant dans les régions côtières. Les impacts du changement climatique, qui s'ajoutent à la surexploitation et à la pollution des ressources, engendrent également une pression importante sur les aquifères côtiers (par ex. augmentation du niveau de la mer, érosion du rivage, changements dans la fréquence et l'intensité des tempêtes, variabilité climatique accrue, températures de l'océan plus hautes et augmentation de l'acidité). Les principales étapes de la recherche et des études entreprises dans le cadre du MedPartnership ont été présentées. M. Merla a annoncé que les principaux produits du projet comprenaient entre autres : une caractérisation des aquifères côtiers ; un supplément à l'Analyse diagnostique transfrontalière (ADT) ; et des recommandations pour les actions prioritaires ainsi qu'un plan d'action régional. Il est revenu sur les difficultés rencontrées et sur les principaux défis, en insistant sur le besoin de « rendre les aquifères visibles ». Il a mentionné les pressions grandissantes sur les approvisionnements en eau souterraine ainsi que les questions de nature transfrontalière, qui touchent la plupart des aquifères côtiers méditerranéens. En outre, il a souligné le manque de politiques et de cadres juridiques et institutionnels durables pour la gestion des aquifères côtiers. Leur dégradation, ainsi que celle des écosystèmes d'eau douce côtiers sur le littoral méditerranéen, est considérée comme un indicateur du niveau croissant de stress environnemental affectant la zone côtière et les écosystèmes marins des eaux peu profondes.

17. Lors de la discussion qui a suivi, la question de la garantie gouvernementale de la qualité et de la quantité de l'eau, en particulier lorsque les ressources en aquifères sont données en concession, a été soulevée. Il a été souligné que dans l'Adriatique, il n'y avait pas que la population côtière qui dépendait des eaux potables des aquifères, et qu'il n'y avait pas de législation garantissant l'utilisation durable des ressources en eau souterraines. Certains participants estimaient que ces considérations n'étaient pas traitées assez efficacement dans la Directive cadre de l'eau, et qu'elles étaient absentes dans de nombreux autres cadres politiques. Il a été mentionné que, comme pour l'exploitation commerciale de l'eau, la surveillance devrait également relever de la responsabilité des compagnies privées et pas seulement des autorités locales ou nationales. Les participants ont insisté sur le besoin d'améliorer la qualité et la quantité des informations, la surveillance, la sensibilisation, les mesures de protection, les politiques, et plus généralement la gestion des ressources en eau. Il a également été proposé de renforcer les liens entre la méditerranée du nord et du sud grâce à la Convention de Barcelone, qui prône la GIZC comme moyen de s'attaquer à ces questions. Il a été dit qu'un document d'information devrait être préparé et soumis lors de la 2^{ème} réunion des Points focaux du PAM. Pour ce qui est des futures activités, il a été souligné que même si l'ADT était un outil précieux pour faire des modifications politiques afin de soutenir les mesures de surveillance, il manquait une évaluation en termes de quantité et de qualité (physique et biologique). Plusieurs autres questions ont été mentionnées, telles que l'importance des eaux fossiles et des affaissements. Comme les eaux fossiles ne sont pas renouvelables, elles sont plus encore que les autres une ressource sensible et stratégique, surtout si l'on considère que dans certaines parties de la Méditerranée (comme dans le nord-ouest de la région saharienne), elles sont les seules sources d'eau douce. L'importance de prendre en compte les affaissements a été soulignée, car bien qu'ils puissent avoir des conséquences sévères, il n'y a pas de réglementations et/ou politique régionale ou nationale sur ce sujet. La situation particulièrement difficile de la Palestine a été mentionnée, où environ 95% des ressources en eau dans la zone côtière de la bande de Gaza sont déjà contaminées par l'intrusion d'eau de mer. L'idée a été émise que les zones les plus sensibles devraient être les premières à être prises en considération, et il a été demandé à ce que ce message soit transmis à la 2nd réunion des points focaux du PNUE/PAM en 2015. Il a été estimé que trouver une approche convenable pourrait être un processus long ; c'est pourquoi il est indispensable de commencer immédiatement. Des partenariats devraient être établis en permanence. En dehors des organisations mentionnées ci-dessus et des partenaires actifs dans la recherche de financement (tels que le gouvernement d'Espagne ou l'Agence spatiale européenne – ASE), il est important d'impliquer le CAR/ASP, le MedWet, et d'autres organisations qui pourraient participer à améliorer la gestion des aquifères. Enfin, les pays des régions adriatique et ionienne ont été encouragés à prendre en compte les ressources en eau souterraines lorsqu'ils proposeront les enjeux majeurs/projets pour la période 2015-2020. Il est également nécessaire d'avoir une meilleure coordination pour aborder les défis à venir, et l'UNESCO et l'UNEP devraient aider à construire des synergies avec la Stratégie pour la région adriatique et ionienne. Il a été souligné qu'il était essentiel pour la région de disposer d'un document de consolidation dans l'esprit du suivi de la stratégie pour la région adriatique et ionienne.

8^{ème} point de l'ordre du jour : Introduction au projet ClimVar & GIZC et activités du CAR/PAP

18. Mme Povh Škugor a présenté les objectifs du projet ClimVar & GIZC et les activités réalisées. Le CAR/PAP a participé dans la composante 2 sur le perfectionnement des connaissances, et dans la composante 3 sur l'intégration dans la GIZC. Elle a parlé des activités réalisées afin de sélectionner les pays de démonstration, des méthodes choisies, des institutions impliquées, et des difficultés rencontrées. Elle a fait remarquer qu'en raison des tendances négatives des projections en matière de déclin démographique et de l'intensification de l'urbanisation du littoral, certaines modifications avaient dû être apportées à la méthodologie originale choisie pour l'estimation des coûts potentiels de l'augmentation du niveau de la mer. Elle a précisé que les méthodologies utilisées pour l'évaluation de ces coûts pour la Croatie et la Tunisie, ainsi que celle des coûts de la variabilité et du changement climatiques (V&CC) pour le Comté de Šibenik-Knin, seraient présentés dans le document des lignes directrices pour permettre leur réplique future. De la même manière, la préparation du Plan côtier a également servi de feedback pour le document méthodologique sur

l'intégration des questions de V&CC dans la GIZC. Elle est ensuite revenue brièvement sur le reste des activités, et notamment sur la célébration du Jour de la côte méditerranéenne organisé l'année dernière en Tunisie, et dont le thème central était les V&CC, sur la nouvelle série de cours MedOpen sur les V&CC lancés en mai 2015, et sur l'évaluation des pratiques des secteurs des banques et des assurances pour prendre en compte les V&CC. Mme Povh a conclu en informant les participants des occasions lors desquelles ces activités avaient été présentées, et en énumérant les enseignements tirés de ce projet.

Deuxième journée de la conférence finale, mercredi 13 Mai 2015.

19. En introduction de la seconde journée, le CAR/PAP a projeté une vidéo intitulée « Un bon climat pour le changement » produite dans le cadre des activités du CAR/PAP du projet ClimVar & GIZC pour la campagne de sensibilisation du Jour de la côte méditerranéenne.

9^{ème} point de l'ordre du jour : Présentation de l'évaluation DIVA pour la Croatie et la Tunisie

20. Au tout début de sa présentation, M. Jochen Hinkel, consultant CAR/PAP du Forum mondial sur le climat, a indiqué que sa présentation porterait principalement sur le cas de la Croatie, et qu'il y aurait quelques exemples succincts de la Tunisie, car le travail en Tunisie n'était pas encore achevé. Il a présenté le modèle DIVA, un modèle intégré pour les systèmes côtiers permettant l'évaluation des impacts biophysiques et socioéconomiques de l'augmentation du niveau de la mer et du développement socioéconomique. La structure du modèle a été présentée en détail, ainsi que les avantages de la réduction de ce modèle global pour les besoins de ces deux études de cas. Les projections DIVA en matière de dommages se basaient sur des scénarios d'augmentation du niveau de la mer et socioéconomiques. Le modèle prend également en compte les options d'adaptation à la fois pour les inondations côtières (construction et élévation des digues) et l'érosion (recharge des plages). L'étude a conclu que le risque accru d'inondation côtière engendré par l'augmentation du niveau de la mer était un problème majeur à la fois pour la Croatie et pour la Tunisie, tandis que l'érosion était une question bien plus importante pour la Tunisie que pour la Croatie. Pour la Croatie, les coûts de l'adaptation sont importants, mais plus faibles que ceux qu'engendreraient les dommages à long terme sans adaptation.
21. La discussion s'est ouverte sur un questionnement sur l'intérêt des digues et de la recharge des plages en tant qu'options d'adaptation dans la mesure où d'autres options plus flexibles existent (telles que les constructions flexibles, les protections temporaires pendant la période hivernale, etc.). Toutefois, même si les idées de maisons flottantes ou d'adaptation basée sur les écosystèmes sont intéressantes, il n'y a pas à notre connaissance beaucoup d'options pour les zones urbaines, et particulièrement lorsque l'on recherche des options peu chères. Il a été souligné qu'il était nécessaire de remarquer dans ces études qu'elles mettaient en avant l'interconnexion de l'augmentation du niveau de la mer, des inondations, et de l'érosion. Le grand public n'est souvent pas conscient de cela, et a tendance à considérer ces phénomènes comme des questions distinctes. En outre, cette approche sérieuse et scientifique devrait être utilisée au niveau local lors de la conception des mesures de protection. Une mauvaise planification des mesures de protection peut engendrer une érosion dans un autre endroit, tandis que pour les villes ayant un littoral rigide, il n'est souvent pas nécessaire de réaliser de nouvelles constructions mais d'élever celles qui existent. Les participants ont demandé si les coûts d'adaptation avaient été affichés en valeurs réelles, et il a été clarifié que même si les coûts chiffrés provenaient d'une compagnie internationale, ils ne reflétaient la valeur réelle que dans une certaine mesure, car il n'y a pas beaucoup d'entreprises d'ingénierie impliquées dans de telles opérations. Pour ce qui est de l'analyse de l'efficacité de la zone non-constructible de 100m, les participants ont été informés qu'il n'y avait pas encore de projections de ce type. Toutefois, les partenaires DIVA sont impliqués dans un projet de l'UE en cours qui pourrait apporter des réponses. Il a été souligné que la définition de la zone non-constructible devrait tenir compte de la morphologie de la côte et de l'élévation du niveau de la mer envisagée. A la demande des participants, il a été expliqué que dans le modèle DIVA, le niveau de l'eau d'aujourd'hui était revu

en tenant compte de l'augmentation du niveau de la mer. En outre, des composantes telles que le « set-up » et le « run-up » sont compris dans le niveau des eaux actuel, qui est ensuite élevé par les projections en matière d'augmentation du niveau de la mer. Pour ce qui est de la question des inondations fluviales, il a été expliqué que le modèle DIVA n'était pas en mesure de les prendre en compte. Enfin, les participants ont discuté des raisons justifiant le choix de ne considérer que les options des digues et de la recharge des plages. L'exemple du tsunami au Japon, lors duquel les digues s'étaient avérées inefficaces, a été mentionné. Il a été expliqué que dans le cas du Japon, la question n'avait pas été uniquement la taille de la vague, mais aussi l'interférence tectonique lors de laquelle la côte entière avait coulé, et que c'était ce qui expliquait que la digue n'avait pas joué son rôle. La raison qui explique que DIVA prenne principalement en considération cette option est qu'il agit de celle qui est le plus communément utilisée. Elles sont construites depuis des siècles (par exemple aux Pays-Bas) et que leurs coûts, effets, bénéfices, etc. sont bien connus. Pour ce qui est des méthodes dites « douces », il a été admis qu'il y avait beaucoup d'incertitudes et que nombre de leurs effets restaient toujours incertains. Quoi qu'il en soit, il est nécessaire de tirer profit des conclusions tirées par les pays tels que la GB, les Pays-Bas, l'Allemagne, qui ont de nombreuses années d'expérience en matière de construction de digues, avec des prix de construction, des coûts d'entretien, des coûts et des bénéfices généraux chiffrés. Il a été conclu que ces informations devraient être simplifiées et plus directes.

10^{ème} point de l'ordre du jour : Introduction et présentation du Plan côtier pour le Comté de Šibenik-Knin comprenant une évaluation de la vulnérabilité locale et « Climagine »

22. En sa qualité de consultant CAR/PAP, M. Anil Markandya, directeur scientifique du Centre basque pour le changement climatique BC3, a insisté sur le fait que sa présentation était un complément à la précédente, dans la mesure où elle prenait en considération les résultats de l'étude DIVA, mais également d'autres impacts de la variabilité et du changement climatiques pour la zone concernée – à savoir le Comté de Šibenik-Knin (CSK) – et en comparant aux coûts des inondations du littoral. M. Markandya a commencé par présenter les principales caractéristiques du CSK : la surface du Comté, sa structure démographique, la structure économique par secteurs, etc. Il a décrit en détail les impacts potentiels du changement climatique pour chaque secteur important pour le pays, à savoir le tourisme, l'agriculture, l'aquaculture et les pêcheries, la gestion de l'eau, l'industrie, le transport maritime, et l'énergie. Une attention particulière a été portée aux impacts de l'augmentation du niveau de la mer et aux discussions lors de la discussion des résultats de l'étude DIVA et de l'évaluation de la vulnérabilité réalisée par un autre consultant du CAR/PAP. En outre, les impacts du changement climatique sur les feux de forêts, la santé, et le patrimoine culturel pour la région, ont également été discutés. La présentation s'est achevée par des recommandations politiques concernant les secteurs les plus importants pour l'économie du CSK. Il a été recommandé que tout plan de développement à venir devrait viser à rendre l'économie moins sensibles aux impacts de la variabilité et du changement climatiques, et qu'il serait nécessaire d'intégrer des évaluations détaillées sur les impacts de la variabilité et du changement climatiques dans les plans d'adaptation nationaux pour la Croatie.
23. La discussion a été ouverte par la question de savoir si les réservoirs d'eau avaient été pris en compte dans l'étude uniquement en termes d'énergie hydraulique, ou également pour d'autres utilisations, comme la production de nourriture et le stockage d'eau en cas de pénurie. Il a été souligné que les réservoirs d'eau étaient un bon exemple d'approche holistique car ils avaient de nombreux usages. Toutefois, il a été expliqué que, dans le cadre de cette étude, les réservoirs d'eau n'avaient été pris en compte que pour leur potentiel d'énergie hydraulique. Pour ce qui est de la gestion de l'eau, l'accent a été placé sur la manière de réduire les pertes en eau lors des transferts, puisqu'elles représentent 50% de l'eau prélevée. Il a été mentionné que l'eau était une source de conflits dans la zone, car le parc national de Krka, les Eaux croates, et l'Electricité croate avaient des conceptions différentes sur ce qui était le minimum biologique d'eau, et qu'il y avait plusieurs réglementations en la matière. Il a également été expliqué que la question des réservoirs d'eau devait être inclus dans le plan côtier pour CSK, particulièrement parce que l'un des sujets majeurs du Plan était l'eau.

24. M. Ivica Trumbic, consultant CAR/PAP, a présenté le Plan côtier pour le CSK. Il a commencé par expliquer la justification du choix de la zone, les objectifs, et les principaux éléments du Plan, et a rappelé ce qu'était un plan côtier. La structure organisationnelle du Plan, le processus de planification et l'étape de cadrage ont été présentés, en insistant particulièrement sur le fait que le cadrage était essentiel pour mieux cadrer les étapes ultérieures, ainsi que les efforts de planification en général. Il a affirmé que l'analyse diagnostique avait permis d'avoir une meilleure compréhension du contexte du développement dans la zone côtière du Comté. Une attention particulière a été portée aux thèmes prioritaires, tels que le développement spatial, les ressources en eau et le changement climatique. « Climagine », une méthode participative basée sur l'implication des parties prenantes, peut être considérée comme une des principales contributions au plan. Il est revenu sur les trois scénarios réalisés dans le cadre du Plan, à savoir ceux du « risque », de la « compétitivité pour la cohésion » et de la « protection pour la durabilité ». M. Trumbic a présenté certains des résultats basés sur le SIG faisant ressortir les zones vulnérables à l'augmentation du niveau de la mer, ainsi que les zones ayant une valeur particulière en raison de leur paysage, de leur partie marine ou de leur biodiversité, du CSK. Il a conclu en énumérant les enseignements tirés de ce projet : les ateliers « Climagine » sont essentiels pour mettre en place le groupe responsable de la gestion de la côte ; le cadrage est indispensable pour focaliser les efforts de planification ; l'analyse des principales ressources peut être réalisée grâce à l'approche écosystémique ; la couverture territoriale devrait se superposer aux limites des écosystèmes ; l'intégration est un processus compliqué, et l'adaptation au changement climatique vise le long terme.

11^{ème} point de l'ordre du jour : Lignes directrices pour l'adaptation à la variabilité et au changement climatiques le long du littoral méditerranéen

25. M. Markandya a présenté les objectifs des lignes directrices qui, en plus d'être une source d'informations sur les impacts de la variabilité et du changement climatiques (V&CC) dans les zones côtières de la région, expliquent comment de tels impacts peuvent être intégrés dans le processus GIZC. Les principales étapes dans l'intégration des V&CC dans le processus GIZC ont été présentées comme suit : i) l'étape « Initialisation » est à réaliser dans les cadres politiques concernant l'adaptation aux V&CC (les directives de l'UE, les conventions méditerranéennes, les conventions internationales et autres directives politiques), ii) la seconde étape intitulée « Analyse des trajectoires » vise à identifier les principaux éléments des V&CC à différentes échelles temporelles, et à en évaluer les impacts sur les secteurs clés (agriculture, tourisme, pêcheries, eau, infrastructure, etc.) ; iii) l'étape « Co-construction d'une vision » a pour but d'impliquer les parties prenantes dans la détermination des priorités, politiques et mesures clés. Lors des deux dernières étapes, « planification stratégique » et mise en œuvre », les parties prenantes devront suivre et évaluer les résultats de la stratégie adoptée.

12^{ème} point de l'ordre du jour : Pratiques du secteur bancaire et des assurances pour prendre en compte la variabilité et le changement climatique en Méditerranée

26. M. Matthieu Wemaere, consultant CAR/PAP, a présenté une étude portant sur le rôle du secteur bancaire et des assurances pour atteindre les objectifs du Protocole GIZC en matière de V&CC. L'étude portait sur les pays suivants : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Egypte, Libye, Monténégro, Maroc, Palestine et Syrie. Elle avait été réalisée sur la base d'un questionnaire envoyé aux principales banques et compagnies d'assurance dans le sud-est méditerranéen, et sur une recherche documentaire concernant les produits proposés/politiques adoptées. Il a affirmé que le secteur bancaire n'intégrait pas suffisamment les risques liés aux V&CC dans la planification à long-terme, et qu'il était nécessaire de prendre rapidement des mesures pour ajuster les politiques, produits et services afin d'éviter les pertes. Pour ce qui est des assurances, il a été mentionné que de grands progrès avaient été réalisés, mais qu'il était encore nécessaire de prendre d'autres mesures urgentes. M. Wemaere a conclu la présentation en énumérant les recommandations pour les banques/assurances, mais aussi pour le gouvernement/secteur public, à savoir : améliorer la connaissance et la sensibilisation aux risques climatiques ; renforcer les services de prévention des

risques climatiques ; développer des produits/services d'incitation à l'adaptation ; et mettre en place un environnement favorable au secteur public.

27. Lors de la discussion qui a suivi, les participants ont abordé des exemples du Maroc, de la Croatie et de l'Algérie. Au Maroc, il existe une assurance nommée MANDA, qui est une assurance multirisque climat, qui couvre uniquement les cultures de céréales et de légumineuses. Même si les cultures couvertes sont limitées, les clients sont entièrement indemnisés. Le prix de l'assurance est proportionnel à la surface cultivée (en ha). Il a également été mentionné que dans l'étude sur le CSK, beaucoup d'efforts avaient été déployés pour inclure le secteur bancaire. Toutefois, il y avait manifestement une réticence à y participer en raison du grand nombre de risques du marché. Un exemple intéressant de la Banque européenne, qui ne finance pas les stations de ski en dessous d'une certaine altitude, a également été mentionné. La question de savoir si quelque chose de similaire pourrait être utilisé pour les financements des constructions dans les zones côtières de faible altitude. M. Wemaere a affirmé que l'attribution des prêts devrait tenir compte des évaluations environnementales. Il a ajouté qu'il n'y avait pas de mesures spécifiques pour la Méditerranée (à l'exception du Maroc et de l'Algérie). Le seul moyen pour le secteur public d'influencer les banques est par le biais des partenariats publics-privés. La nécessité d'établir un lien entre les mesures d'adaptation et les mesures d'atténuation doit constituer un objectif. Une pression politique importante pourrait aider à cela (par exemple des initiatives telles que l'alliance climatique de Lima à Paris, le sommet Business et climat, etc.). Il a également été remarqué que dans la plupart des cas, les V&CC causaient des dégâts que les assurances ne prenaient pas en charge, et que ces frais incombaient aux propriétaires. Il y a très peu de données sur ces expériences, et une étude détaillée sur ce sujet serait utile. Il a été souligné qu'il y avait deux sujets distincts : le secteur public et le secteur privé. Alors que le secteur public a besoin d'informations sur les zones les plus touchées par les V&CC, le secteur privé pourrait être intéressé par savoir si le risque est important ou pas. Le besoin de faire des EIE pour le secteur privé afin d'identifier des mesures pour minimiser les impacts des V&CC n'est pas le même selon les pays. Il a été jugé qu'il était crucial de comprendre que les impacts négatifs des V&CC étaient également des impacts environnementaux. Une prévention des dégâts reste la meilleure solution. Dans les cas où les mesures prises ne sont pas suffisantes, les fonds renouvelables peuvent être une option. Il a été estimé qu'il était nécessaire d'informer la population des avantages d'utiliser des assurances, ainsi que des autres problèmes liés à un meilleur accès aux fonds disponibles dans ce but. Il a été conclu que le projet du MedPartnership pourrait apporter des informations importantes aux secteurs public et privé, ainsi qu'à la population en général. En outre, les PAC du PAM pourraient être utilisés comme projets de démonstration. Enfin, il a été recommandé d'organiser des ateliers avec le secteur privé. .
28. La réunion s'est terminée à 14h, et les participants ont été invités à une excursion dans le CSK. Au bilan, on retiendra que les réactions des participants ont été remarquablement positives, et qu'elles ont confirmé l'utilité d'activités de ce type dans les projets du MedPartnership et de ClimVAR & GIZC.

Annexe I

Liste des participants

ALBANIA / ALBANIE

Mme Borana ANTONI

Experte en ESE, EIE, pollution industrielle,
Unité des standards environnementaux
Ministère de l'environnement
Rruga e Duresit, No. 27
Tirana

Tel/Fax: ++ 355 4 22256113

E-mail: Borana.Antoni@moe.gov.al
www.moe.gov.al

ALGERIA / ALGERIE

M. Raouf HADJ AISSA

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de
l'Environnement
1, rue des Quatre Canons
16000 Alger

Tel/Fax: ++ 213 21

E-mail: hadjaissa_raouf@yahoo.fr
www.mate.gov.dz

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE ET HERZEGOVINE

M. Tarik KUPUSOVIC

Coordinateur national du PAM
Institut du Génie Hydraulique
Stjepana Tomica 1
71000 Sarajevo

Tel: ++ 387 33 207949

Fax: ++ 387 33 207949

E-mail: tarik.kupusovic@heis.ba
www.heis.com.ba/

CROATIA / CROATIE

M. Ivan RADIC

Conseiller principal
Département pour la protection de la mer
Direction des activités en relation avec le climat,
développement durable et protection du sol, de l'air
et de la mer
Ministère de l'environnement et de la protection de
la nature
Radnička cesta 80 (Zagrebtower)
10000 Zagreb

Tel: ++ 385 1 3717242

Fax: ++ 385 1 3717135

E-mail: ivan.radic@mzoip.hr
www.mzoip.hr

CYPRUS / CHYPRE

Mme Joanna CONSTANTINIDOU

Responsable environnement
Département de l'environnement
Ministère de l'agriculture, du développement rural et
de l'environnement
20-22 October 28th Avenue
2414 Engomi
Nicosia

Tel: ++ 357 22 408920

Fax: ++ 357 22 774945

E-mail: jconstantinidou@environment.moa.gov.cy
www.moa.gov.cy

FRANCE / FRANCE

M. Fabrice BERNARD

Délégué Europa International
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages
Lacustres
Bastide Beaumanoir
3, rue Marcel Arnaud
13100 Aix en Provence

Tel : ++ 33 4 42912835

E-mail: F.Bernard@conservatoire-du-littoral.fr
www.conservatoire-du-littoral.fr

GREECE / GRECE

Mme Athena MOURMOURIS

Directrice générale honoraire pour l'environnement
Ministère de la reconstruction productive, de
l'environnement et de l'énergie
Akti Moutsopoulou 25
18534 Piraeus

Tel: ++ 30 6974581325

Fax: ++ 30 210 4111318

E-mail: athenamour@yahoo.co.uk

ISRAEL / ISRAEL

Mme Maayan HAIM

Ingénieur côtier environnement
Ministère de la protection de l'environnement
15a Pal-Yam Street
P.O.Box 811
Haifa 31007

Tel.: ++ 972 4 8633513

Fax: ++ 972 4 8633150

E-mail: MaayanH@sviva.gov.il
www.sviva.gov.il

LEBANON / LIBAN

M. Georges AKL

Ingénieur en génie civil
Chef de service des ressources naturelles
Ministère de l'environnement
Centre Lazarieh 8 etage block A 4
P.O. Box 11
2727 Beirut

Tel.: ++ 961 1 976555 ext 453

Fax: ++ 961 1 976534

E-mail: G.Akl@moe.gov.lb
www.moe.gov.lb/

MOROCCO / MAROC

M. Hafid EL OUALJA

Direction de la Surveillance et de la Prévention des
Risques
Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Énergie,
des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de
l'Environnement
9, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Riad
Rabat

Tel: ++ 212 5 37 576646 / 570656

Fax: ++ 212 5 37576645

E-mail: h.oualja@gmail.com

MONTENEGRO / MONTENEGRO

Mme Aleksandra IVANOVIC

Conseillère
Entreprise publique pour la gestion du littoral du
Monténégro
Ul. Popa Jola Zeca bb
85310 Budva

Tel: ++ 382 33 452709 ou 402060

Fax: ++ 382 33 452685

E-mail: aleksandra.ivanovic@morskodobro.com
www.morskodobro.com

Mme Jelena KNEZEVIC

Conseillère du Ministre

Ministère du développement durable et du tourisme
IV Proleterske brigade 19

81000 Podgorica

Tel: ++ 382 20 446225

Fax: ++ 382 20 446215

E-mail: jelena.knezevic@mrt.gov.me**PALESTINE / PALESTINE****M. Samer KALBOUNEH**

Directeur du département des projets

Autorité de la qualité environnementale (AQE)

Hay Ash-Sharafa

Ramallah

Tel: ++ 970 2 2403495

Fax: ++ 970 2 2403494

E-mail: s_kalbouneh@yahoo.com**SLOVENIA / SLOVENIE****M. Mitja BRICELJ**

Secrétaire

Ministère de l'environnement et de l'aménagement
du territoireDirection de l'eau et des investissements/ division de
la gestion de l'eau

47 Dunajska cesta

SI – 1000 Ljubljana

Tel: ++ 386 1 4787477

Fax: ++ 386 1 4787425

E-mail: mitja.bricelj@gov.siwww.mko.gov.si/en/**SPAIN / ESPAGNE****M. Jordi GALOFRE SAUMELL**

Jefe del Servicio de Costas en Tarragona

Direction générale de la durabilité du littoral et de la
merMinistère de l'environnement et du milieu rural et
marin

Plaza Imperial Tarraco, 4

43005 Tarragona

Tel: ++ 34 977 216469

Fax: ++ 34 977 230563

E-mail: jgalofre@magrama.eswww.marm.es**TURKEY / TURQUIE****M. Emrah SÖYLEMEZ**

Chef de section

Ministère de l'environnement et de l'urbanisation

Direction générale de l'aménagement du territoire

Département des zones côtières

Söğütözü Mah. 2179. Sokak No: 5

Çankaya/Ankara

Tel: ++ 90 312 285 7173 / 2376

Fax: ++ 90 312 2874923

E-mail: emrahs@csb.gov.tremrah.soylemez@csb.gov.tr

**UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME / MEDITERRANEAN ACTION PLAN
(UNEP/MAP)**

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT / PLAN D'ACTION
POUR LA MEDITERRANEE (PNUE/PAM)**

M. Lorenzo GALBIATI

Responsable des projets du MedPartnership et de la
Variabilité climatique

Partenariat stratégique pour le grand écosystème
marin méditerranéen

(MedPartnership)

Programme des Nations-unies pour l'environnement

Secrétariat de la Convention de Barcelone

Unité de coordination pour le Plan d'action pour la
Méditerranée

Vassileos Konstantinou 48

Athènes 11635

GRECE

Tel: ++ 30 210 7273106

Fax: ++ 30 210 7253196

E-mail: Lorenzo.Galbiati@unepmap.gr

www.unepmap.org

www.themedpartnership.org

**PRIORITY ACTIONS PROGRAMME / REGIONAL ACTIVITY CENTRE (PAP/RAC)
CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES / PROGRAMME D'ACTION PRIORITAIRES
(CAR/PAP)**

Mme Branka BARIC

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340477

E-mail: branka.baric@paprac.org

Mme Lada JAKELIC

Responsable administrative

Tel: ++ 385 21 340472

E-mail: lada.jakelic@paprac.org

Mme Marina MARKOVIC

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340476

E-mail: marina.markovic@paprac.org

M. Sylvain PETIT

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340474

E-mail: sylvain.petit@paprac.org

Mme Daria POVH SKUGOR

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340478

E-mail: daria.povh@paprac.org

M. Marko PREM

Directeur adjoint

Tel: ++ 385 21 340475

E-mail: marko.prem@paprac.org

Mme Dina SILOVIC

Agent comptable

Tel: ++ 385 21 340473

E-mail: dina.silovic@paprac.org

Mme Zeljka SKARICIC

Directrice

Tel: ++ 385 21 340471

E-mail: zeljka.skaricic@paprac.org

M. Neven STIPICA

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340479

E-mail: neven.stipica@paprac.org

CAR/PAP Consultants:

Mme Veronique EVERS

E-mail: veronique.evers@gmail.com

M. Ivan SEKOVSKI

E-mail: ivansekovski@googlemail.com

INVITED EXPERTS / EXPERTS INVITES

M. Jochen HINKEL

Forum global sur le climat (FGC)
Adaptation et apprentissage social
Neue Promenade 6
10178 Berlin
ALLEMAGNE

Tel: ++ 49 30 2060738-20
Fax: ++ 49 30-2060738-33
E-mail: hinkel@globalclimateforum.org
www.globalclimateforum.org

M. Matthew LAGOD

Consultant
UNESCO Programme hydrologique international
(PHI)
Section sur les systèmes d'eau souterraine et les
villes
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE

Tel: ++ 33 1 45683951
Fax: ++ 33 1 45685811
E-mail: m.lagod@unesco.org

M. Anil MARKANDYA

Directeur scientifique
BC3 – Centre basque pour le changement climatique
Alameda Urquijo4 , 4^a
48008 Bilbao Bizkaia
ESPAGNE

Tel: ++ 34 94 4014690 ext. 117
E-mail: anil.markandya@bc3research.org

M. Andrea MERLA

Consultant
UNESCO Programme hydrologique international
(PHI)
Section sur les systèmes d'eau souterraine et les
villes
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15
FRANCE

E-mail: merla.andrea@gmail.com

M. Michael SCOULLOS

Bureau d'information méditerranéenne pour
l'environnement, la culture et le développement
durable (MIO-ECSDE)
12, Kyrristou Str.10556 Athènes
GRECE

Tel: ++ 30 210 3247490, 3247267 (ext.200)
Fax: ++ 30 210 3317127
E-mail: scoullos@mio-ecsde.org
www.mio-ecsde.org

M. Brian SHIPMAN

Avallenek
Gulval Cross
PENZANCE
Cornwall TR18 3BN
GB

Tel: ++ 44 7989 346 587
E-mail: brian@gulvalx.demon.co.uk

Mme Maria SNOUSSI

Professeure
Chef de l'équipe de recherche « Environnements
côtiers et changement climatique »
Université Mohammed V - Agdal
Faculté de sciences
Rabat
MAROC

E-mail:

snoussi@fsr.ac.ma;ma.snoussi@gmail.com

M. Ivica TRUMBIC

Trg Hrvatske bratske zajednice 3b
21000 Split
CROATIE

Tel: ++ 385 21 33 95 20 (office)

Fax: ++ 385 21 48 00 18

E-mail: ivica.trumbic@gmail.com

M. Matthieu WEMAERE

Rue de l'Eté, 74
B1050 Brussels
BELGIQUE

Tel: ++ 32 477788281

E-mail: matthieu.wemaere@gmail.com

REPRESENTATIVES OF THE CITY OF SPLIT / REPRESENTANTS DE LA VILLE DE SPLIT

Mme Marjana COSIC

Obala kneza Branimira 17
21000 Split
CROATIE

E-mail: marjana.cosic@split.hr

Mme Daniela SEGVIC

Tel: ++ 385 21 31011

E-mail: danielasegvic@split.hr

Annexe II

Ordre du jour de la réunion

Mardi, 12 mai 2015

- 8:30 – 9:00 Enregistrement des participants.
- 9:00 – 9:30 Session d'ouverture: allocations de bienvenue (M. Ivan Radić et Mme Željka Škaričić).
- 9:30 – 10:30 Présentation du projet MedPartnership (M. Lorenzo Galbiati).

Présentation de la sous-composante GIZC et des activités du CAR/PAP (Mme Daria Povh Škugor).

Discussion.
- 11:00 – 13:00 Lignes directrices pour la préparation des stratégies nationales de GIZC comme requises par le Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) pour la Méditerranée (M. Brian Shipman).

Stratégies nationales de GIZC pour l'Algérie, le Monténégro et la Croatie (M. Raouf Hadj Aissa et Mme Véronique Evers, Mme Jelena Knežević, et Mme Marina Marković).

Discussion.
- 14:30 – 16:00 Cadre méthodologique intégratif pour la gestion des côtes, des bassins versants et des aquifères (M. Brian Shipman et M. Michel Scoullou).

Plan de gestion intégré transfrontalier Buna/Bojana (Albanie/Monténégro) (Mme Marina Marković).

Plan côtier de Reghaïa (Algérie) (M. Raouf Hadj Aissa).

Discussion.
- 16:30 – 17:30 Supplément au *TDA-MED* pour les aquifères côtiers de l'UNESCO (M. Andrea Merla).

Discussion.
- 17:30 – 18:00 Introduction au projet ClimVar & GIZC et aux activités du CAR/PAP (Mme Daria Povh Škugor).

Mercredi, 13 mai 2015

- 9:00 – 10:00 Présentation de l'évaluation DIVA pour la Croatie (M. Jochen Hinkel).

Présentation de l'évaluation DIVA pour la Tunisie (M. Jochen Hinkel).

Discussion.
- 10:30 – 11:30 Introduction et présentation du plan côtier pour le comté de Šibenik-Knin
comprenant l'évaluation locale de la vulnérabilité et «Climagine» (M. Ivica
Trumbić et M. Anil Markandya).

Discussion.
- 11:30 – 13:00 Lignes directrices pour l'adaptation au changement et à la variabilité climatique
sur les côtes de Méditerranée (M. Anil Markandya).

Pratiques bancaires et d'assurances au regard de la variabilité et du changement
climatique en Méditerranée (M. Matthieu Wemaere).

Discussion.
- 14:00 Départ pour Šibenik (visite terrain).

ANNEXE III

Ecologisation de l'évènement et calcul de l'empreinte CO₂ Calcul des Gaz à effet de serre (GES) obtenus en utilisant le calculateur d'empreinte CO₂ MYCLIMATE

Données de base :

- Participants: 39 participants
 - Durée : 2 jours
 - Pays : Croatie
 - Surface du lieu de l'évènement : 94 m²
 - 2 arrivées en voiture avec une distance parcourue de 245 km + 345 km (1,180 km dans les deux directions);
 - 20 vols courts sans classe affaire
 - 6 vols moyen-courrier sans classe affaire
 - Consommation électrique exacte de la réunion: Consommation horaire de la salle de la conférence : 4 KW par heure. Consommation totale pour l'évènement : 52 kWh. Pas d'énergie verte à notre connaissance à l'exception de l'éclairage économe.
 - Collation : un repas servi pour un déjeuner et trois collations lors des pauses café
 - Consommation de boissons : eau du robinet dans des pichets en verre, 10 litres de boissons sans alcool et 20 tasses de café par jour
 - Hébergement : 29 nuitées dans des hôtels 4 étoiles, et trois nuitées dans un hôtel 3 étoiles.
 - Matériel imprimé : 6 kg dont 1 kg sur du papier recyclé
 - Un petit stand d'information
- ➔ **Emissions de CO₂ : 14,007 tonnes (359,153 tonnes par personne)**
- ➔ **Pas de données de base pour comparer**
- ➔ **Pas de compensation carbone de prévu – comment intégrer ces dépenses et les faire certifier par des auditeurs?¹**

Aspect positifs de la réunion :

1. Informations sur la réunion disponibles en ligne, c.à.d. que les informations sur l'écologisation de la réunion étaient disponibles avant, pendant et après la réunion
2. Pas de vols longs courrier
3. Hébergement hôtelier accessibles à pied depuis la salle de réunion (à 5mn de marche maximum)
4. Taille de la chambre adaptée ; éclairage naturel
5. Brocs d'eau avec de l'eau du robinet et verres fournis aux participants
6. Pas de plastique (brocs, verres, tasse à café en porcelaine et cuillères en métal, sucre dans des sucriers réutilisables) à l'exception de 27 bouteilles en plastique (1/2l chacune) comprise dans les boites à sandwich distribuées pour l'excursion
7. Documents² à télécharger sur le [site web](#)

¹ La compensation CO₂ proposée par MYCLIMATE pour cet évènement serait de : 15,639 CHF, c.à.d. 401,00 CHF par personne. Un représentant du CAR/PAP a proposé aux membres du groupe de travail sur l'écologisation du PAM d'envisager de planter des arbres en compensation.

² Malheureusement, en raison des lois strictes du Musée, il n'a pas été possible de pendre l'ordre du jour de la réunion sur la porte de la salle de la conférence. C'est pourquoi l'ordre du jour de la réunion a été imprimé en recto-verso et distribué aux participants. Ceux qui souhaitaient prendre des notes ont pu prendre des feuilles de papier (quelques participants en ont pris, y compris les membres du CAR/PAP responsables de prendre des notes sur la réunion).

8. Avant la réunion (sur le site de la réunion), il a été demandé aux participants s'ils souhaiteraient avoir une copie imprimée lors de la réunion. Personne ne s'est manifesté.
9. Un questionnaire d'écologisation disponible en ligne – auquel peu de participants ont répondu; toutefois ceux qui l'ont fait ont estimé que les efforts d'écologisation étaient très utiles et que cela avait été une réussite. Afin d'avoir un plus grand nombre de réponses à l'avenir, la diffusion d'un questionnaire papier à remplir lors de la réunion sera envisagée (plutôt que de remplir les questionnaires en ligne et le soumettre après la réunion).

En conclusion

- ➔ Organiser une réunion sans papier serait un véritable défi
- ➔ La question de la compensation sera incluse dans l'ordre du jour du groupe de travail pour l'écologisation du PAM et discutée lors des réunions Skype de juin et de juillet.